

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852" »

Dénomination du produit : Dorval European Climate Initiative

Identifiant d'entité juridique : 969500OZ2680VCZCKQ10

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 97,40%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'Investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Fonds doit conduire à un alignement sinon une surperformance de façon continue sur deux indicateurs

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

d'intensité environnementale par rapport à son indice de référence (Euronext Green Solutions Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR)¹ :

- **Intensité verte (VR)** : le Fonds a pour objectif d'investir majoritairement dans des entreprises développant des solutions répondant à des problématiques environnementales. Le poids de l'intensité verte du Fonds est ainsi comparé à celui de l'indice de référence. Cet indicateur est mesuré par **Dorval Asset Management** au travers de l'estimation du pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés exposé aux 8 éco-activités telles que définies par le label Greenfin.
- **Intensité des gaz à effet de serre (Scope 1, 2 et 3 en tonnes/millions d'euros de revenus) (VR)** : le Fonds vise à limiter l'intensité des gaz à effet de serre de ses investissements. Cet indicateur est mesuré sur les émissions de scope 1, 2 et 3 rapportées en millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les entreprises). Les émissions de Scope 3 sont intégrées au périmètre lorsqu'elles sont disponibles, même si leurs comptabilisations présentent des limites.

En complément de ces deux indicateurs à surperformer de façon continue, le fonds vise à maintenir un alignement du potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel, notamment en intégrant les objectifs de décarbonation des entreprises sur lesquelles le fonds est investi. Cela se traduit par un budget carbone accordé au fonds, tel que mesuré par ISS, compatible avec une trajectoire alignée à l'Accord de Paris. Il mesure les émissions actuelles et futures des sociétés dans lesquelles nous sommes actionnaires et les compare à différents scénarios climatiques définis par ISS comme étant les plus récents et les plus ambitieux pour modéliser les trajectoires de températures. A noter que cette modélisation peut faire appel à des estimations.

¹ Ces indicateurs, déclinés quantitativement, sont définis en valeur absolue (VA) ou en valeur relative (VR) de l'indice de référence du Fonds – Euronext Green Solutions Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (code Bloomberg EZGSPABN Index).

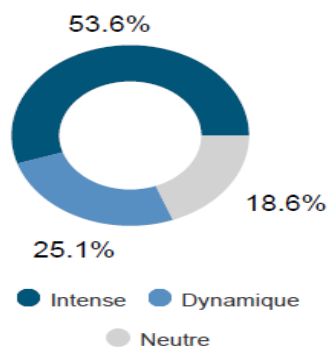
● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	2023		2022	
							Fonds	Univers	Fonds	Univers
Part verte	Le Fonds a pour objectif d'investir majoritairement dans des entreprises développant des solutions répondant à des problématiques environnementales. Cet indicateur est mesuré au travers de l'estimation du pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés exposé aux 8 éco-activités telles que définies par le référentiel du label Greenfin.	59%	26%	2.3x	100%	62%	67%	/	63%	/
Intensité carbone (tCO₂e/ME de chiffre d'affaires)	Cet indicateur est mesuré sur les émissions de scopes 1, 2 et 3 rapportées en millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les entreprises. Les émissions de scope 3 sont intégrées au périmètre lorsqu'elles sont disponibles, même si leurs comptabilisations présentent des limites.	565.0	1470.7	-62%	100%	98%	571.5	/	/	/
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	97%	55%	1.8x	100%	100%	98%	/	97%	/

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

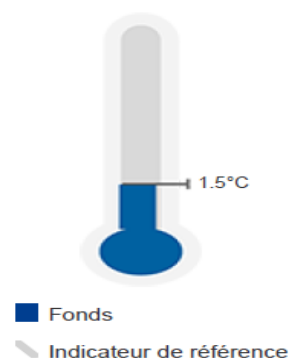
MESURE ENVIRONNEMENT

REPARTITION DES ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR PART VERTE



Les entreprises sont réparties selon l'exposition de leur chiffre d'affaires aux 8 éco-activités : Intense (>50%), Dynamique (10-50%) et Neutre (<10%)

AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE POTENTIELLE D'ICI 2050 *



* Cette modélisation peut faire appel à des estimations, et le scope 3 est pris en compte par notre prestataire dans le calcul de cet indicateur.



Sources : Dorval AM, Rapport climat ISS

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

78.2	ESG	E	S	G	Couverture	
	Fonds	78.2	84.2	70.5	81.6	100%
	Univers d'investissement	67.8	67.8	62.1	75.5	100%
	Ecart en %	+15%	+24%	+14%	+8%	+0%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Source : Rapport mensuel Dorval European Climate Initiative au 31/12/24

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
				Δ			2023		2022	
		Fonds	Univers		Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Part verte	Le Fonds a pour objectif d'investir majoritairement dans des entreprises développant des solutions répondant à des problématiques environnementales. Cet indicateur est mesuré au travers de l'estimation du pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés exposé aux 8 éco-activités telles que définies par le référentiel du label Greenfin.	59%	26%	2.3x	100%	62%	67%	/	63%	/
Intensité carbone (tCO₂e/M€ de chiffre d'affaires)	Cet indicateur est mesuré sur les émissions de scopes 1, 2 et 3 rapportées en millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les entreprises. Les émissions de scope 3 sont intégrées au périmètre lorsqu'elles sont disponibles, même si leurs comptabilisations présentent des limites.	565.0	1470.7	-62%	100%	98%	571.5	/	/	/
Taux d'investissement durable	Un investissement est considéré durable, s'il passe 3 étapes successives et disqualifiantes : - Contribution positive à un objectif E ou S - Absence de préjudice important – (DNSH) - Bonnes pratiques de gouvernance	97%	55%	1.6x	100%	100%	98%	/	97%	/

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds visait à investir a minima 90% de son actif net dans des investissements durables. Ces investissements s'inscrivent de fait dans la stratégie de gestion et permettent de contribuer à la réalisation de la performance extra-financière recherchée par ce Fonds.

Au 31/12/2024, le Fonds détenait 97,40% d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

La définition de l'investissement durable, telle que retenue par **Dorval Asset Management**, repose sur les critères relatifs à (i) l'exposition des émetteurs à des secteurs ou activités pouvant être considérés comme significativement préjudiciables à l'environnement et/ou à la société, et à (ii) des controverses environnementales ou sociales sévères².

Pour être qualifié d'investissement durable, chacun des critères relevant de cette analyse dite DNSH (« do no significant harm », ou « absence de préjudice important ») doit être satisfait.

Avec l'engagement de n'investir que dans des investissements durables tels que définis à l'article 2 (17) du règlement SFDR (hors liquidités et instruments dérivés de couverture, représentant ensemble 10% maximum de l'actif net du Fonds), le Fonds exclut de fait tous les émetteurs qui causeraient un préjudice considéré comme important sur le plan environnemental ou social.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Toutes les valeurs de l'univers d'investissement sont évaluées au regard des Principales Incidences Négatives (Principal Adverse Impacts – « PAI »). Jusqu'à 14 indicateurs environnementaux (9) et sociaux (5) sont intégrés dans la méthodologie de notation extra-financière propriétaire de Dorval Asset Management. Chaque indicateur disponible et révélant une incidence négative, affecte négativement la note extra-financière sur les piliers E et S et sur la synthèse ESG.

Ce système de notation, conforté par les politiques d'exclusion et de gestion des controverses de Dorval Asset Management, contribue à ne retenir que les valeurs considérées comme les plus vertueuses selon les caractéristiques environnementales et sociales, au sein du périmètre d'investissement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les politiques d'exclusion³ et de gestion des controverses⁴ strictes assurent l'adéquation des investissements avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

² La définition de l'investissement durable selon Dorval Asset Management est disponible sur son site internet à cette adresse <https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg/#Documentation-ESG>

³ <https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg/#Documentation-ESG>

⁴ <https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg/#Documentation-ESG>

Concrètement, une société considérée comme non-conforme à ces principes sur la base des données utilisées ne pourrait être investie.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de taxinomie de l'UE. Elle s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant sa politique ISR et d'exclusions sectorielles et/ou les autres piliers de son approche d'investissement responsable. Ces derniers sont détaillés dans la déclaration relative à la transparence des incidences négatives en matière de durabilité de la société de gestion (la « Déclaration de prise en compte des PAI »). Au 31/12/2024, la méthodologie propriétaire de notation ESG intègre les principales incidences négatives via un système de bonus/malus de manière à influencer sur les décisions d'investissement.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
SAP AG	83.7	83.3	85.7	81.9	4.2%
ASML HOLDING	88.9	77.2	100.0	91.1	3.8%
GECINA SA	84.7	98.7	50.5	96.4	3.0%
SACYR	70.6	72.0	63.8	74.7	2.9%
ARCADIS	85.8	100.0	66.3	98.3	2.8%

Source Rapport mensuel Dorval European Climate Initiative au 31/12/24

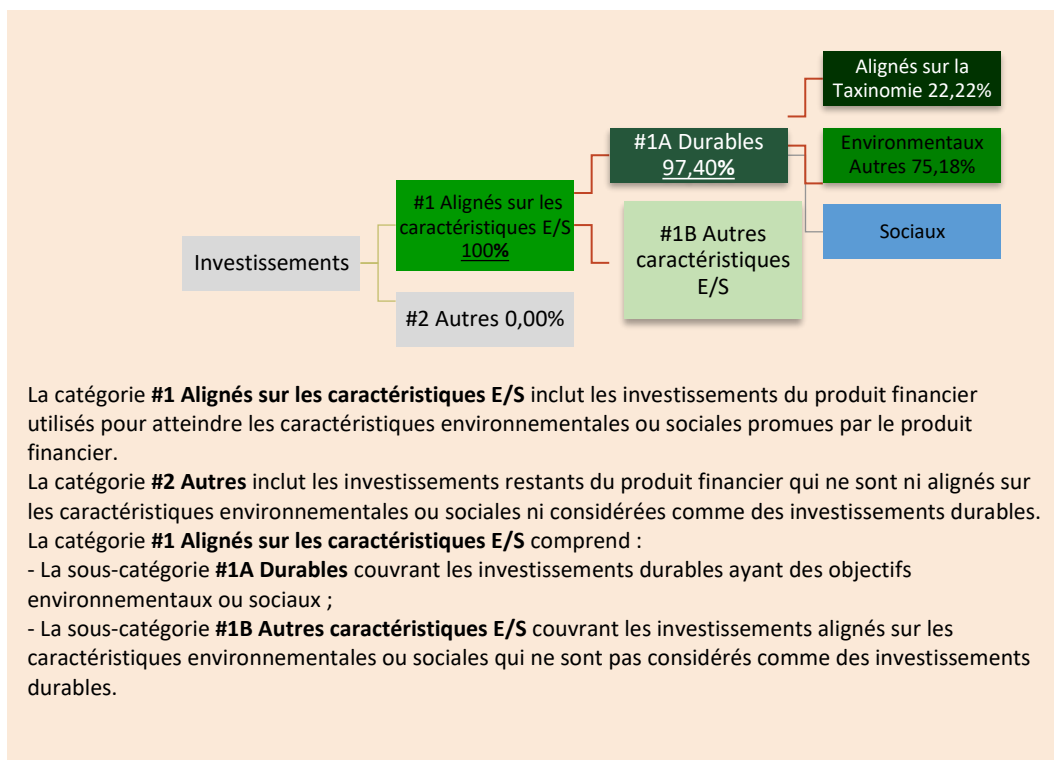


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs **spécifiques**.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Au 31/12/2024, la proportion d'investissements liés à la durabilité était de 97,40%.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Cf. graphique ci-dessus sur les principaux investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

22,22% des investissements durables ayant un objectif environnemental était aligné sur la Taxinomie de l'Union européenne.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

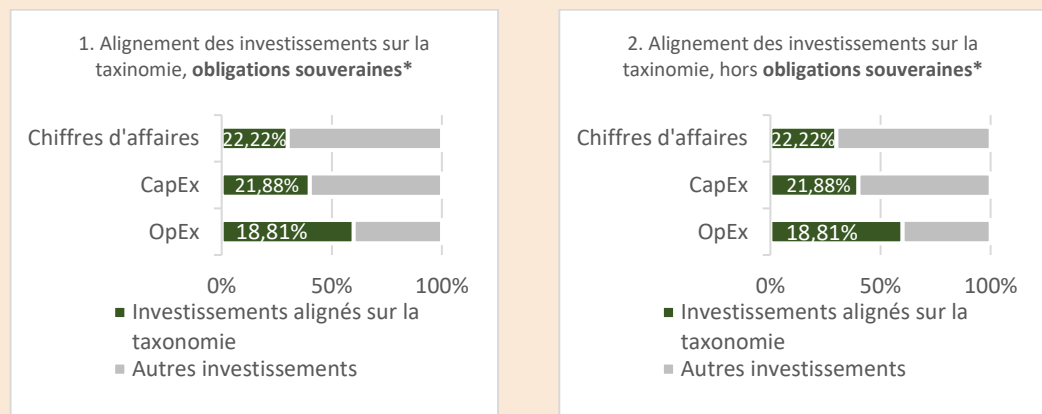
Sur la base des données actuellement disponibles, le Fonds ne peut fournir d'information sur la part d'investissement dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxonomie de l'UE au cours de l'exercice précédent.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnel les vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Sur la base des données actuellement disponibles, le Fonds ne peut pas fournir d'information sur une part minimale d'investissement dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

NA



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

75,18% des investissements durables ayant un objectif environnemental n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'Union européenne.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Aucun investissement n'est représenté dans la catégorie « sociaux »



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non-durables», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Aucun investissement n'est représenté dans la catégorie « autres ». Le reste de l'actif net est constitué de liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Dans le cadre de son engagement individuel en tant qu'actionnaire, Dorval Asset Management, au nom de Dorval European Climate Initiative, a participé à 100% des assemblées générales des sociétés dans laquelle elle a investi, correspondant à 52 résolutions votables.

Dorval Asset Management a également pris part à 20 engagements collaboratifs au cours de l'exercice (se référer au rapport d'engagement disponible sur le site pour le détail) dont les suivantes :

1. Soutenir la mise en place d'une loi contraignante à l'échelle internationale afin de lutter contre la pollution plastique : En mars 2024, signature de la déclaration des investisseurs appelant à la fin de la pollution plastique par 160 institutions financières, dont Dorval Asset Management Le message a également été porté à la COP29 avec de petites avancées ;
2. Participation à la conférence organisée par ODDO BHF en janvier 2024 rassemblant environ 325 entreprises, dont 60 qui proposaient des meetings uniquement orientés sur des sujets ESG ;
3. 77% des 170 entreprises ciblées sont désormais engagées dans une trajectoire Net Zéro à l'horizon 2050 ou avant sur au moins leur scope 1 et 2. Dans ce cadre-là, Sophie Chauvillier, gérante des fonds internationaux et flexibles européens chez Dorval Asset Management, a rejoint le groupe de travail de Procter & Gamble afin de travailler aux côtés d'autres investisseurs pour produire une liste de recommandations concernant les engagements climatiques de la société. De la même manière, Dorval Asset Management a collaboré de nouveau avec un panel d'investisseurs engagés auprès de la société Engie. Ce groupe de travail s'est notamment réuni le 10 septembre 2024 afin d'établir le bilan des derniers mois, de définir les priorités pour les mois à venir et enfin de passer en revue la lettre officielle qui sera envoyée à Engie afin que la société prenne connaissance de ces priorités. En effet, Engie pourra ajuster sa stratégie climatique en ce sens et la soumettre au vote de ses actionnaires lors de sa prochaine assemblée générale en 2025.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE
111, boulevard Pereire - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE

111, boulevard Pereire - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Amaury Couplez
KPMG le 02/06/2025 10:07:19

Amaury Couplez
Associé

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	50 543 065,78
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	50 543 065,78
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	50 543 065,78
Créances et comptes d'ajustement actifs	48 293,96
Comptes financiers	1 390 827,19
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 439 121,15
Total de l'actif I+II	51 982 186,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	52 243 891,94
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-353 112,44
Capitaux propres I	51 890 779,50
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	51 890 779,50
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	91 407,43
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	91 407,43
Total Passifs : I+II+III+IV	51 982 186,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 218 249,57
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	32 285,06
Sous-total produits sur opérations financières	1 250 534,63
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	1 250 534,63
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-354 683,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-354 683,44
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	895 851,19
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	25 611,08
Sous-total revenus nets I = (C+D)	921 462,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-2 781 807,33
Frais de transactions externes et frais de cession	-63 772,58
Frais de recherche	-36 058,37
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 881 638,28
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	11 447,34
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-2 870 190,94

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 393 154,26
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 393 154,26
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	202 461,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 595 616,23
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-353 112,44

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Dorval European Climate Initiative a pour objectif l'investissement durable à hauteur a minima de 90% de son actif net, le solde pouvant être constitué de liquidités et/ou de dérivés de couverture.

L'objectif du Fonds est de favoriser le développement d'entreprises, majoritairement de la zone euro, qui apportent des solutions aux enjeux climatiques via leurs offres de produits ou de services ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Les investissements du Fonds seront 100% durables¹ au sens de la réglementation SFDR, a minima conformes à hauteur de 75% aux éco-activités définies par le label Greenfin. A travers cet objectif, le Fonds s'engage ainsi à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel. Le Fonds a également pour objectif une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (Code Bloomberg BKXTPAB Index) sur un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	32 930 466,43	28 266 117,28	48 120 699,89	54 538 947,76	51 890 779,50
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I en EUR					
Actif net	16 991 925,36	9 533 053,17	34 842 647,89	39 828 055,67	30 244 432,90
Nombre de titres	222 307,000	103 308,000	458 089,739	460 064,771	352 114,771
Valeur liquidative unitaire	76,43	92,27	76,06	86,57	85,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-16,51	12,51	-1,95	1,18	-4,74
Capitalisation unitaire sur revenu	0,23	0,64	1,12	1,36	1,43
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N en EUR					
Actif net	1 901 653,55	2 257 422,39	2 984 427,62	2 192 159,05	9 879 119,79
Nombre de titres	25 068,362	24 722,792	39 653,639	25 590,138	116 232,549
Valeur liquidative unitaire	75,85	91,30	75,26	85,66	84,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-16,42	12,39	-1,93	1,16	-4,70
Capitalisation unitaire sur revenu	0,03	0,38	1,11	1,34	1,41
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q en EUR					
Actif net	13 996 493,77	16 425 427,65	10 240 325,41	11 222 917,64	9 957 164,44
Nombre de titres	134 698,206	129 481,206	97 256,962	92 994,973	82 573,663
Valeur liquidative unitaire	103,91	126,85	105,29	120,68	120,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-22,26	17,14	-2,70	1,64	-6,67
Capitalisation unitaire sur revenu	1,32	2,19	2,31	2,68	2,87
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R en EUR					
Actif net	40 393,75	50 214,07	53 298,97	1 295 815,40	1 810 062,37
Nombre de titres	541,313	562,410	730,046	15 738,863	22 337,072
Valeur liquidative unitaire	74,62	89,28	73,00	82,33	81,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-16,23	12,15	-1,87	1,12	-4,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,36	-0,12	0,47	0,57	0,68

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013392321 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0013334398 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013334372 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013334380 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

Commission de surperformance :

20% de la surperformance positive au-delà de la performance de son indicateur de référence, lorsqu'elle est constituée.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire s'appuyant sur la comparaison entre l'actif valorisé du Fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du Fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évaluée selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite part.
- L'actif de référence représente l'actif du Fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des mêmes montants de souscriptions/rachats applicables à la catégorie de part considérée à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (Code Bloomberg BKXTPAB Index). Il est libellé en euro.

- Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du Fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence ; elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et de la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre :

- Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ;
- Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er janvier 2022.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

- La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre.
- La fréquence de cristallisation consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs sous réserve :
 - Que le prélèvement de la commission de surperformance n'entraîne pas une baisse de la valeur liquidative du Fonds ;
 - Et qu'après le prélèvement de la commission de surperformance, la performance nette du Fonds au titre de l'année de prélèvement ne devienne pas inférieure à celle de son indice de référence au titre de cette même année.
- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.
- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.
- Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures .

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Toutefois, il n'y aura de prélèvement de la commission de surperformance que si la performance du Fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence sur la période de référence et si le Fonds a enregistré une performance positive sur son exercice comptable.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	Capitalisation	Capitalisation
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	Capitalisation	Capitalisation
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	Capitalisation	Capitalisation
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	54 538 947,76
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 950 556,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 006 092,39
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	895 851,19
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 881 638,28
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 393 154,26
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	51 890 779,50

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I		
Parts souscrites durant l'exercice	22 970,000	2 152 504,10
Parts rachetées durant l'exercice	-130 920,000	-11 470 211,70
Solde net des souscriptions/rachats	-107 950,000	-9 317 707,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	352 114,771	
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N		
Parts souscrites durant l'exercice	112 789,599	9 955 271,75
Parts rachetées durant l'exercice	-22 147,188	-1 971 197,08
Solde net des souscriptions/rachats	90 642,411	7 984 074,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	116 232,549	
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-10 421,310	-1 278 606,58
Solde net des souscriptions/rachats	-10 421,310	-1 278 606,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	82 573,663	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R		
Parts souscrites durant l'exercice	10 002,817	842 781,11
Parts rachetées durant l'exercice	-3 404,608	-286 077,03
Solde net des souscriptions/rachats	6 598,209	556 704,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 337,072	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I FR0013334398	Capitalisation	Capitalisation	EUR	30 244 432,90	352 114,771	85,89
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N FR0013334372	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 879 119,79	116 232,549	84,99
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q FR0013392321	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 957 164,44	82 573,663	120,58
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R FR0013334380	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 810 062,37	22 337,072	81,03

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	FINLANDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	50 543,07	19 162,37	10 680,15	5 704,55	5 432,34	3 488,70
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	50 543,07					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 390,83	0,00	0,00	0,00	1 390,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	1 390,83

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 390,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 390,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	628,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	628,98	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	48 293,96
Total des créances		48 293,96
Dettes		
	Frais de gestion fixe	91 407,43
Total des dettes		91 407,43
Total des créances et des dettes		-43 113,47

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	278 308,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	42 454,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 523,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	23 396,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	921 462,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	921 462,27
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	921 462,27

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	504 182,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	504 182,78
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	504 182,78
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	504 182,78
Total	504 182,78
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	164 683,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	164 683,28
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	164 683,28
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	164 683,28
Total	164 683,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	237 363,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	237 363,92
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	237 363,92
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	237 363,92
Total	237 363,92
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	15 232,29
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 232,29
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 232,29
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	15 232,29
Total	15 232,29
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 870 190,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-2 870 190,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 870 190,94

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 672 487,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 672 487,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 672 487,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-1 672 487,68
Total	-1 672 487,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-546 301,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-546 301,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-546 301,50
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-546 301,50
Total	-546 301,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-551 488,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-551 488,43
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-551 488,43
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-551 488,43
Total	-551 488,43
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-99 913,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-99 913,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-99 913,33
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-99 913,33
Total	-99 913,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			50 543 065,78	97,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			50 543 065,78	97,40
Assurance			2 581 634,46	4,98
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 273	968 480,70	1,87
AXA SA	EUR	22 478	771 444,96	1,49
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 728	841 708,80	1,62
Automobiles			676 427,40	1,30
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	12 573	676 427,40	1,30
Banques commerciales			4 035 221,37	7,78
APERAM	EUR	20 177	508 863,94	0,98
CAIXABANK SA	EUR	131 526	688 670,14	1,33
ING GROEP NV	EUR	62 939	952 267,07	1,84
INTESA SANPAOLO	EUR	245 732	949 262,72	1,83
UNICREDIT SPA	EUR	24 300	936 157,50	1,80
Conglomérats industriels			1 008 796,00	1,94
SIEMENS AG-REG	EUR	5 350	1 008 796,00	1,94
Construction et ingénierie			2 967 236,02	5,72
ARCADIS NV	EUR	24 881	1 463 002,80	2,82
SACYR SA	EUR	472 732	1 504 233,22	2,90
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 054 641,76	2,03
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	105 044	1 054 641,76	2,03
Electricité			1 034 500,50	1,99
REDEIA CORP SA	EUR	62 697	1 034 500,50	1,99
Equipement et services pour l'énergie			1 150 292,15	2,22
GREENERGY RENOVABLES	EUR	35 231	1 150 292,15	2,22
Equipements électriques			4 844 392,39	9,34
ALSTOM	EUR	63 644	1 372 164,64	2,64
NEXANS SA	EUR	9 310	970 102,00	1,87
NORDEX SE	EUR	94 705	1 067 325,35	2,06
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 956	1 434 800,40	2,77
Equipements et fournitures médicaux			962 661,60	1,86
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4 086	962 661,60	1,86
Equipements et instruments électroniques			1 121 615,08	2,16
LEGRAND SA	EUR	11 927	1 121 615,08	2,16
FPI Bureautiques			1 572 292,35	3,03
GECINA SA	EUR	17 383	1 572 292,35	3,03
FPI de détail			1 290 920,80	2,49
KLEPIERRE	EUR	46 436	1 290 920,80	2,49
Hôtels, restaurants et loisirs			1 346 362,76	2,59
SPIE SA	EUR	44 819	1 346 362,76	2,59

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			4 539 162,91	8,75
GETLINK SE	EUR	34 014	523 985,67	1,01
METSO CORP	EUR	114 260	1 026 054,80	1,98
SAP SE	EUR	9 243	2 184 120,90	4,21
VINCI SA	EUR	8 071	805 001,54	1,55
Machines			2 136 367,44	4,12
GEA GROUP AG	EUR	27 252	1 303 190,64	2,51
KONECRANES OYJ	EUR	13 614	833 176,80	1,61
Métaux et minerais			498 473,30	0,96
AURUBIS AG	EUR	6 499	498 473,30	0,96
Ordinateurs et périphériques			957 042,80	1,84
KONTRON AG	EUR	49 180	957 042,80	1,84
Papier et industrie du bois			1 629 469,82	3,14
STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	66 631	647 520,06	1,25
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	36 971	981 949,76	1,89
Producteur et commerce d'énergie indépendants			628 979,84	1,21
LANDIS + GYR GROUP AG	CHF	10 283	628 979,84	1,21
Produits chimiques			1 086 157,80	2,09
DSM-FIRMENICH AG	EUR	11 115	1 086 157,80	2,09
Produits de soins personnels			1 027 601,10	1,98
L'OREAL	EUR	3 006	1 027 601,10	1,98
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			5 508 910,38	10,61
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 341	1 308 150,80	2,52
ASML HOLDING NV	EUR	2 919	1 981 125,30	3,82
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	38 571	1 211 129,40	2,33
STMICROELECTRONICS NV	EUR	41 545	1 008 504,88	1,94
Services aux entreprises			799 035,62	1,54
DERICHEBOURG	EUR	149 213	799 035,62	1,54
Services aux professionnels			1 015 164,00	1,96
BUREAU VERITAS SA	EUR	34 600	1 015 164,00	1,96
Services clientèle divers			948 848,75	1,83
EDENRED	EUR	29 885	948 848,75	1,83
Services de télécommunication diversifiés			920 493,18	1,77
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	31 862	920 493,18	1,77
Services liés aux technologies de l'information			1 514 488,70	2,92
CAPGEMINI SE	EUR	3 358	531 067,70	1,02
SOPRA STERIA GROUP	EUR	5 751	983 421,00	1,90
Textiles, habillement et produits de luxe			1 685 875,50	3,25
HERMES INTERNATIONAL	EUR	428	993 816,00	1,92
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 089	692 059,50	1,33
Total			50 543 065,78	97,40

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	50 543 065,78
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 439 121,15
Autres passifs (-)	-91 407,43
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	51 890 779,50

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	EUR	352 114,771	85,89
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	EUR	116 232,549	84,99
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	EUR	82 573,663	120,58
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	EUR	22 337,072	81,03

DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	53 416 018,48	46 763 695,07
Actions et valeurs assimilées	53 416 018,48	46 763 695,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	53 416 018,48	46 763 695,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 571,11	4 134,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 571,11	4 134,31
COMPTES FINANCIERS	1 203 305,20	1 383 404,21
Liquidités	1 203 305,20	1 383 404,21
TOTAL DE L'ACTIF	54 623 894,79	48 151 233,59

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	52 876 684,77	48 571 927,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	743 164,74	-1 236 438,64
Résultat de l'exercice (a,b)	919 098,25	785 211,36
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	54 538 947,76	48 120 699,89
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	84 947,03	30 533,70
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	84 947,03	30 533,70
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	54 623 894,79	48 151 233,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	40 391,40	913,70
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 315 112,64	550 508,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 355 504,04	551 422,12
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 603,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 603,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 355 504,04	548 818,32
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	358 353,88	99 077,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	997 150,16	449 740,94
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-78 051,91	335 470,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	919 098,25	785 211,36

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013392321 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0013334398 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013334372 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013334380 - Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

Commission de surperformance :

20% de la surperformance positive au-delà de la performance de son indicateur de référence, lorsqu'elle est constituée.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire s'appuyant sur la comparaison entre l'actif valorisé du Fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du Fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évaluée selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite part.
- L'actif de référence représente l'actif du Fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des mêmes montants de souscriptions/rachats applicables à la catégorie de part considérée à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice EURO STOXX Total Market Paris-Aligned Benchmark Net Return EUR (Code Bloomberg BKXTPAB Index). Il est libellé en euro.

- Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du Fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence ; elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et de la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre :

- o Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ;
- o Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er janvier 2022.

- Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

- La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre.
- La fréquence de cristallisation consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs sous réserve :
 - o Que le prélèvement de la commission de surperformance n'entraîne pas une baisse de la valeur liquidative du Fonds ;
 - o Et qu'après le prélèvement de la commission de surperformance, la performance nette du Fonds au titre de l'année de prélèvement ne devienne pas inférieure à celle de son indice de référence au titre de cette même année.

- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.
- Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.
- Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures .

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Toutefois, il n'y aura de prélèvement de la commission de surperformance que si la performance du Fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence sur la période de référence et si le Fonds a enregistré une performance positive sur son exercice comptable.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	48 120 699,89	28 266 117,28
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 251 698,50	42 363 710,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 186 478,33	-16 123 662,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	869 990,32	1 113 650,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-62 104,50	-1 617 502,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-30 191,28	-86 728,19
Différences de change	21 948,99	-74 063,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 556 234,01	-6 170 562,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	559 306,55	-3 996 927,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 996 927,46	-2 173 635,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	997 150,16	449 740,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	54 538 947,76	48 120 699,89

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 203 305,20	2,21
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 203 305,20	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 SEK		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 063 795,53	1,95	1 030 495,13	1,89	238 686,97	0,44	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 571,11
TOTAL DES CRÉANCES		4 571,11
DETTES		
	Frais de gestion fixe	83 311,32
	Frais de gestion variable	1 635,71
TOTAL DES DETTES		84 947,03
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-80 375,92

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I		
Parts souscrites durant l'exercice	51 225,032	4 379 921,09
Parts rachetées durant l'exercice	-49 250,000	-3 933 713,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 975,032	446 208,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	460 064,771	
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N		
Parts souscrites durant l'exercice	7 172,557	570 212,94
Parts rachetées durant l'exercice	-21 236,058	-1 692 429,84
Solde net des souscriptions/rachats	-14 063,501	-1 122 216,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 590,138	
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q		
Parts souscrites durant l'exercice	55,450	6 291,91
Parts rachetées durant l'exercice	-4 317,439	-489 321,76
Solde net des souscriptions/rachats	-4 261,989	-483 029,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	92 994,973	
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R		
Parts souscrites durant l'exercice	15 902,780	1 295 272,56
Parts rachetées durant l'exercice	-893,963	-71 013,73
Solde net des souscriptions/rachats	15 008,817	1 224 258,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 738,863	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	319 175,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 001,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 721,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 819,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	1 633,11
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,92
Frais de gestion variables acquis	2,60
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	919 098,25	785 211,36
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	919 098,25	785 211,36

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	625 738,82	515 449,28
Total	625 738,82	515 449,28

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	34 524,67	44 150,55
Total	34 524,67	44 150,55

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	249 787,24	225 265,83
Total	249 787,24	225 265,83

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 047,52	345,70
Total	9 047,52	345,70

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	743 164,74	-1 236 438,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	743 164,74	-1 236 438,64

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	542 880,33	-895 481,38
Total	542 880,33	-895 481,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	29 880,56	-76 701,97
Total	29 880,56	-76 701,97

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	152 671,66	-262 885,36
Total	152 671,66	-262 885,36

	29/12/2023	30/12/2022
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	17 732,19	-1 369,93
Total	17 732,19	-1 369,93

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	44 943 551,66	32 930 466,43	28 266 117,28	48 120 699,89	54 538 947,76
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I en EUR					
Actif net	19 631 190,47	16 991 925,36	9 533 053,17	34 842 647,89	39 828 055,67
Nombre de titres	238 308,000	222 307,000	103 308,000	458 089,739	460 064,771
Valeur liquidative unitaire	82,37	76,43	92,27	76,06	86,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,24	-16,51	12,51	-1,95	1,18
Capitalisation unitaire sur résultat	0,76	0,23	0,64	1,12	1,36
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N en EUR					
Actif net	2 600 173,39	1 901 653,55	2 257 422,39	2 984 427,62	2 192 159,05
Nombre de titres	31 708,488	25 068,362	24 722,792	39 653,639	25 590,138
Valeur liquidative unitaire	82,00	75,85	91,30	75,26	85,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,19	-16,42	12,39	-1,93	1,16
Capitalisation unitaire sur résultat	0,36	0,03	0,38	1,11	1,34
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q en EUR					
Actif net	22 668 402,08	13 996 493,77	16 425 427,65	10 240 325,41	11 222 917,64
Nombre de titres	204 650,240	134 698,206	129 481,206	97 256,962	92 994,973
Valeur liquidative unitaire	110,76	103,91	126,85	105,29	120,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-20,57	-22,26	17,14	-2,70	1,64
Capitalisation unitaire sur résultat	1,50	1,32	2,19	2,31	2,68

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R en EUR					
Actif net	43 785,72	40 393,75	50 214,07	53 298,97	1 295 815,40
Nombre de titres	539,557	541,313	562,410	730,046	15 738,863
Valeur liquidative unitaire	81,15	74,62	89,28	73,00	82,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-17,03	-16,23	12,15	-1,87	1,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,52	-0,36	-0,12	0,47	0,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 640	880 698,00	1,61
AURUBIS AG	EUR	8 802	653 636,52	1,20
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 722	677 443,16	1,24
ENCAVIS AG	EUR	79 730	1 242 990,70	2,27
GEA GROUP	EUR	30 452	1 147 735,88	2,11
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	31 882	1 205 139,60	2,21
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	17 322	1 083 491,10	1,98
NORDEX AG	EUR	94 705	984 932,00	1,81
SAP SE	EUR	12 902	1 799 570,96	3,30
SIEMENS AG-REG	EUR	6 566	1 115 694,72	2,05
TOTAL ALLEMAGNE			10 791 332,64	19,78
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	17 490	1 470 034,50	2,70
TOTAL AUTRICHE			1 470 034,50	2,70
ESPAGNE				
CAIXABANK S.A.	EUR	211 722	788 876,17	1,45
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	22 957	644 632,56	1,18
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	79 657	1 475 645,93	2,71
SACYR SA	EUR	373 726	1 168 267,48	2,15
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	89 256	1 661 054,16	3,04
TOTAL ESPAGNE			5 738 476,30	10,53
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	221 867	677 138,08	1,24
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	66 631	834 553,28	1,53
UPM-KYMMENE OY	EUR	27 722	944 211,32	1,74
TOTAL FINLANDE			2 455 902,68	4,51
FRANCE				
ALSTOM	EUR	57 400	699 132,00	1,28
AXA	EUR	29 336	865 118,64	1,58
BUREAU VERITAS SA	EUR	58 591	1 339 976,17	2,45
CAPGEMINI SE	EUR	7 930	1 496 787,50	2,75
DERICHEBOURG	EUR	175 547	891 778,76	1,64
GETLINK SE	EUR	92 023	1 524 361,00	2,80
KERING	EUR	1 806	720 594,00	1,32
L'OREAL	EUR	1 300	585 845,00	1,07
LEGRAND SA	EUR	10 441	982 498,10	1,80
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 151	844 373,60	1,55
NEOEN SA	EUR	41 492	1 256 377,76	2,31
NEXANS SA	EUR	17 351	1 375 066,75	2,52
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	8 409	1 528 588,02	2,81
SPIE SA	EUR	53 028	1 500 692,40	2,75
VINCI SA	EUR	9 934	1 129 495,80	2,07
VIVENDI	EUR	102 547	992 244,77	1,82
TOTAL FRANCE			17 732 930,27	32,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	8 238	645 859,20	1,18
TOTAL IRLANDE			645 859,20	1,18
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	327 867	866 716,41	1,59
TOTAL ITALIE			866 716,41	1,59
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	27 038	889 009,44	1,63
TOTAL LUXEMBOURG			889 009,44	1,63
NORVEGE				
AKER CARBON CAPTURE AS	NOK	197 147	238 686,97	0,43
TOTAL NORVEGE			238 686,97	0,43
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	19 571	1 179 739,88	2,15
ARCADIS	EUR	34 498	1 684 882,32	3,09
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3 517	1 652 814,15	3,03
ASML HOLDING NV	EUR	3 101	2 113 951,70	3,88
ING GROEP NV	EUR	67 047	906 877,72	1,67
SIGNIFY NV	EUR	32 158	975 030,56	1,78
TOTAL PAYS-BAS			8 513 296,33	15,60
SUEDE				
INWIDO	SEK	84 916	1 030 495,13	1,89
TOTAL SUEDE			1 030 495,13	1,89
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	8 639	794 788,00	1,46
LANDIS+GYR GROUP AG	CHF	13 007	1 063 795,53	1,95
STMICROELECTRONICS NV	EUR	26 184	1 184 695,08	2,17
TOTAL SUISSE			3 043 278,61	5,58
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 416 018,48	97,94
TOTAL Actions et valeurs assimilées			53 416 018,48	97,94
Créances			4 571,11	0,01
Dettes			-84 947,03	-0,16
Comptes financiers			1 203 305,20	2,21
Actif net			54 538 947,76	100,00

Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I	EUR	460 064,771	86,57
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE Q	EUR	92 994,973	120,68
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE R	EUR	15 738,863	82,33
Parts DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE N	EUR	25 590,138	85,66